

Ouvrier principal 2eme classe

Informations sur le concours

Publié le :	05-10-2026
Filière :	Filière technique
Catégorie :	C
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne
Nombre de postes offerts par l'établissement :	13
Adresse d'envoi email des candidatures :	
Date du concours :	15-03-2027
A propos du poste :	

Le concours comporte :

Une phase d'admissibilité consistant en l'examen par le jury du dossier de sélection. Seuls les candidats déclarés admissibles par le jury pourront se présenter à l'épreuve d'admission.

Une phase d'admission consistant en une épreuve pratique suivie immédiatement d'un entretien avec le jury.

L'épreuve pratique consiste en l'accomplissement d'une ou de plusieurs tâches se rapportant à la maîtrise des techniques et des instruments que l'exercice des futures fonctions du candidat requièrent de façon courante. La durée de l'épreuve est fixée par le jury au regard des fonctions et/ou de la spécialité concernées. Elle ne peut être inférieure à une heure ni excéder quatre heures.

L'entretien vise, d'une part, à apprécier la motivation du candidat et, d'autre part, à vérifier ses connaissances, notamment en matière d'hygiène et de sécurité, relevant du domaine professionnel dans lequel il est appelé à exercer ses fonctions.

Informations sur l'établissement

Nom :	HOPITAUX CIVILS DE COLMAR
Ville :	68000 Colmar
Site Web :	http://www.ch-colmar.fr/

Pour candidater

Date limite de
candidature : 10-02-2027

Conditions de candidature :

Peuvent faire acte de candidature les fonctionnaires et agents contractuels de la fonction publique hospitalière, de la fonction publique territoriale, de la fonction publique de l'État et aux militaires, ainsi que les agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale :

comptant au moins un an d'ancienneté de service public au 1er janvier 2027
titulaires de l'un des diplômes, certifications ou équivalences suivantes correspondant à la ou les spécialités concernées :
Diplôme de niveau 3 (ex-niveau V : CAP / BEP) ou qualification reconnue équivalente dans les conditions fixées par les articles R325-16 et suivants du Code général de la fonction publique ;

Certification inscrite au répertoire national des certifications professionnelles délivrée dans une ou plusieurs spécialités

Pièces à fournir :

A l'appui de la demande d'admission à concourir, les candidats doivent joindre les pièces suivantes :

Une demande motivée d'admission à concourir,
Un curriculum vitae détaillé indiquant le ou les titres détenus, les fonctions occupées et les périodes d'emploi ;
Un justificatif de nationalité ;
Une copie des diplômes, titres et certificats dont le candidat est titulaire.

Le dossier de candidature doit parvenir à l'attention de Monsieur le Directeur des Hôpitaux Civils de Colmar – Direction des Ressources Humaines - 39, avenue de la Liberté – 68024 COLMAR Cedex par lettre recommandée avec AR ou remise en main propre contre signature.

MODALITES POUR UNE DEMANDE D'EQUIVALENCE DE DIPLOME :

Dans l'hypothèse où vous ne disposez pas du diplôme requis pour vous présenter au concours, vous avez la possibilité de demander la prise en compte de votre expérience professionnelle et obtenir une équivalence afin de pouvoir vous inscrire.

Les demandes sont à réaliser sur le site <https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/commission-regionale-equivalence-concours-fph>.

Dépôt des dossiers mi-décembre 2026

Date de la commission fin janvier 2027

La Direction des Ressources Humaines se tient à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :	Le dossier de candidature doit parvenir à l'attention de Monsieur le Directeur des Hôpitaux Civils de Colmar – Direction des Ressources Humaines - 39, avenue de la Liberté – 68024 COLMAR Cedex par lettre recommandée avec AR ou remise en main propre contre signature.
---	--